



BESANCON, le 29/01/2018

DECLARATION LIMINAIRE DU SNPES/PJJ ET DE LA CGT AU CTT du 29/01/2018

Nous avons fait le choix, avec la CGT, de boycotter le CTT précédemment convoqué en Décembre, face à un dialogue social désastreux organisé au sein de la Fonction Publique, du Ministère et de la PJJ .

Même si à ce jour la situation reste toujours aussi catastrophique pour les agents, avec des moyens inadaptés à l'exercice de nos missions et des choix uniquement sécuritaires et/ou économiques, dans un dialogue social toujours aussi inexistant, nous avons décidés de siéger pour ne pas pénaliser nos collègues de l'EPEI, dans le cadre de leur travail autour du projet de service présenté à ce CTT.

Depuis une audience intersyndicale avec la DIR grand centre et la DT Franche-comté a eu lieu la 24/01/2018 pour répondre à quelques attentes des personnels, surtout sur la question des moyens, des locaux ou de la gestion RH.

Si le document proposé n'appelle pas de commentaires importants sur le fond, nous sommes interpellés par un document qui offre toutes les références légales et réglementaires dans un empilement qui ne donne pas une lecture claire et vivante de l'activité réelle de l'EPEI.

Si le projet de service doit s'inscrire dans ce cadre, le document proposé marque toutes les bonnes intentions , mais ne fait pas non plus directement référence aux expériences passées et sur ce qui fait vivre l'institution dans la particularité de son territoire (exception faite de la mixité).

Nous aurions aimé avoir en préalable un bilan ,non pas uniquement chiffré, mais pédagogique et de territoire qui dégage la ligne conductrice de ce nouveau projet.

Que dire des « 6 places diversifiées » où un 0,5 ETP est acté (après une suppression surprise et totale en 2017!) : nous participons à cette ambition de trouver les solutions adaptées et individualisées, encore faudrait il que notre administration nous en donne les moyens ! Vivement les projets d'unité !

Nous sentons dans ce projet toute la volonté de l'équipe de l'EPEI de faire vivre cette institution dans un projet co-construit, comme nous entendons le poids du réglementaire et du chiffre : oui l'éducation a un coût et nécessite du temps et des prises de risque.

Que dire d'un projet de CEF sur le territoire engagé sans aucune concertation préalable avec les personnels et les OS, mais relevant d'un seul constat d'un manque de capacités d'accueil d'hébergement sur la Franche-comté, et d'une « opportunité » liée à un projet national sécuritaire que nous condamnons .

Nous attendons toujours un réel bilan éducatif des CEF (au niveau national et inter-régional) qui intégrerait les difficultés de terrain à trouver des solutions individualisés après CEF (quand les jeunes ne sont pas incarcérés avant).

La question ne semble posée que dans le cadre idéologique, politique et économique,

sans aucun travail avec les acteurs de terrain.

Sur la question du point d'étape sur le projet renforcement milieu ouvert, la question du travail partenarial (EN, ASE, Structures associatives, MILO, lieux d'accueil, Pédo-psychiatrie, MDPH, lieux d'insertion) est souvent négligé dans son versant pratique où chacun se retrouve en restriction de moyens et où tout se construit dans l'individuel et l'éphémère. Si les agents doivent rendre des comptes en permanence dans le cadre du projet, ils se sentent abandonnés (ou peu informés) dans le travail inter-institutionnel relevant des directions.

La question reste aussi posée de la charge d'activité des agents en milieu ouvert (25 jeunes et PEAT) et des RUE sur les unités, de la taille des services qui favorisent les sollicitations du dispositif, mais démontre aussi l'intérêt de la co-construction (à l'interne et avec les partenaires), de la réactivité et de l'engagement des agents situés sur le dispositif.

Les limites se posent sur des solutions pérennes et partagées qui engagent une réflexion et des projets territoriaux.

Penser que la PJJ réglerait seule les difficultés socio économique et politique est un leurre, mais surtout une culpabilisation des agents sur le terrain.